

Communiqué de presse



Élimination de 3 cas positifs du nombre de cas de COVID-19 des Services de santé du Timiskaming

Le 28 septembre 2020 – Pour diffusion immédiate

Les Services de santé du Timiskaming (SST) annoncent une diminution officielle du nombre total de cas de COVID-19 dans le district de 19 à 16. Une diminution n'est pas inhabituelle pour les bureaux de santé, mais lorsque ceux-ci sont plus petits, la diminution devient notable et c'est la raison pour laquelle nous publions ce communiqué de presse.

Les cas positifs sont attribués à un bureau de santé selon l'adresse du client. Au moment du diagnostic en août, le 19^e cas n'avait pas d'adresse fixe connue. Les SST ont récemment été informés que le 19^e cas a une adresse permanente dans un autre district et a donc été retiré de notre décompte. Cette information a également mené à une enquête des deux premiers cas de notre district avec le Ministère de la Santé. Ces deux clients ont maintenant été enregistrés comme des cas de la Saskatchewan et par conséquent, ne figurent pas dans nos statistiques, ce qui ramène le nombre total de cas pendant la pandémie à 16. Au fur et à mesure que les mises à jour seront ajoutées à notre site web, le format de déclaration des cas sera aussi modifié afin de protéger la confidentialité des clients.

Nous aimerions profiter de cette occasion pour souligner aux gens du district à quel point il est important de maintenir une vigilance élevée pour les nouveaux cas de COVID et de continuer à suivre de près les mesures et les directives émises par la santé publique. Les rassemblements de groupe continuent d'être une source de préoccupation au niveau local. Veuillez limiter votre nombre de contacts étroits et suivre les directives courantes de la province quant aux rassemblements à un maximum de 25 personnes à l'extérieur et 10 personnes à l'intérieur. Les personnes qui organisent un rassemblement au-delà de ces nombres sont sujettes à des amendes allant jusqu'à 10,000\$. Lors des rassemblements, si vous n'êtes pas en mesure de vous éloigner physiquement des personnes qui ne font pas partie de votre bulle sociale de 10 personnes, svp porter un masque. Si vous présentez des symptômes de COVID-19, veuillez vous faire tester car c'est la seule façon à savoir si nos niveaux locaux de COVID augmentent. En raison du nombre croissant de personnes symptomatiques qui doivent être testées, les personnes asymptomatiques ne devraient être testées que si elles en sont avisés de le faire par la santé publique ou si elles relèvent d'un programme de test asymptomatique, tel que les visiteurs des établissements de soins de longue durée.

S'il est déterminé que vous êtes un contact étroit d'un cas positif, les SST communiqueront avec vous en temps opportun. Un contact étroit a lieu lorsqu'une personne a été à moins de 6 pieds / 2 mètres pendant 15 minutes ou plus avec une personne ayant testé positif pour COVID. Le délai auquel cela s'applique débute 48 heures avant la présence des symptômes du client jusqu'à 14 jours après. Si vous avez eu un contact à faible risque, par exemple un contact avec un cas positif avant 48 heures ou une courte interaction de moins de 15 minutes, veuillez vous surveiller de près et si des symptômes se développent, passez immédiatement à l'auto-isolement et communiquer avec votre centre d'évaluation local pour un test de dépistage. Veuillez également songer à télécharger l'application canadienne Alerte- COVID car celle-ci peut vous aider à savoir si vous avez été en contact étroit avec un cas positif.

Dans le futur, tout cas positif de COVID-19 dans notre district sera publié sur notre site Web (www.timiskaminghu.com) et un communiqué de presse ne sera pas nécessairement publié. Des informations supplémentaires concernant COVID-19 sont également disponibles sur notre site Web.

Visitez le [site web de l'Ontario](http://www.ontario.ca) pour en savoir plus sur la façon dont la province continue de protéger les Ontariennes et les Ontariens contre la COVID-19.

Contact avec les médias:

Ryan Peters, Gestionnaire de communication
705-647-4305, poste 2250